



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 68051

Texte de la question

M. Guy Teissier demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de bien vouloir lui indiquer si, dans le cadre de la réforme ayant touché les pensions de réversion, les veufs remariés ont droit ou pas à la pension de réversion de leur première épouse.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68051

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6234